



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## **COMMUNIQUÉ DU GRAND CONSEIL** Commission ad hoc

### **4e projet de décret de soutien aux Alpes vaudoises: la commission du Grand Conseil recommande l'adoption et l'entrée en matière à l'unanimité**

**La commission ad hoc du Grand Conseil chargée d'examiner le 4e projet de décret de soutien aux Alpes vaudoises pour un montant d'aides à fonds perdu de près de 13,7 millions recommande l'adoption et l'entrée en matière à l'unanimité. Cet EMPD clôt ainsi le programme d'investissement Alpes vaudoises 2016-2023 en matière de remontées mécaniques, pistes et enneigement artificiel, programme soutenu de la part de l'Etat par une enveloppe dédiée de 46 millions.**

L'objet soumis à la commission couvre les projets de piste de Chaux-de-Mont, d'enneigement mécanique Leysin-Les Fers, de télésiège débrayable Choulet-Le Fer, de modernisation des téléphériques Col du Pillon - Cabane- Scex Rouge et de la station du Col du Pillon, de la station d'arrivée de la Videmanette et de l'optimisation de l'enneigement mécanique d'un secteur de ses pistes ainsi que de l'aménagement d'un parc ludique d'apprentissage et d'espace sports et loisirs quatre saisons du jardin d'Oex Neiges de Château d'Oex.

La commission salue les efforts entrepris parallèlement en matière de mobilité par les transports publics, plus précisément l'avancement de l'étude du prolongement de la ligne Aigle-Leysin jusqu'au départ de la Berneuse, l'augmentation prochaine de la cadence du RegioExpress Lausanne - Aigle et les moyens importants engagés par la Confédération et le canton pour rénover l'infrastructure et le matériel roulant des lignes desservant les stations des Alpes vaudoises.

L'enneigement mécanique abordé sous l'angle des changements climatiques a suscité une discussion constructive au sein de la commission.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 04 mars 2020

## **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

Hugues Gander, président de la Commission